

WINTZ'INFOS



HIVER 2024



Chers Habitants de Wintzenheim,

Voici venu le temps de l'hiver, où la nature s'accorde un repos bien mérité, s'endormant pour une pause régénératrice. À notre tour, nous prenons un moment pour vous donner des nouvelles de cette année 2024 qui touche à sa fin, et pour partager quelques perspectives pour l'avenir de notre village. Certes, cette période s'accompagne de son lot d'inquiétudes, que ce soit face aux bouleversements climatiques ou à un contexte politique national et mondial souvent déconcertant.

Malgré cela, nous souhaitons, et vous invitons aussi, à envisager l'avenir avec optimisme et audace. Animée par cet esprit, notre équipe municipale continue de travailler à bâtir un futur porteur de sens. Nous avons à cœur de poser les bases d'un patrimoine matériel et moral que nous pourrions transmettre avec fierté à nos enfants : un héritage ancré dans des valeurs essentielles telles que la solidarité, le respect et le vivre-ensemble.

Notre ambition est claire : préserver et renforcer cette communauté que nous chérissons tous. Ici, dans notre village, où l'authenticité, la beauté de l'environnement et la richesse humaine font notre singularité, nous souhaitons que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir pleinement, quel que soit son parcours ou sa condition.

Ensemble, construisons une société qui rejette la haine, l'égoïsme et l'individualisme. Ensemble, cultivons une communauté unie, tournée vers l'avenir avec courage et espoir.

Le maire, **Alain NORTH**



1. LA RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

1. Les effectifs

Pour cette rentrée, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de nos trois villages – Fessenheim, Kutolsheim et Wintzenheim – accueille une nouvelle classe. Le total s'élève désormais à 205 élèves, répartis en 8 classes, et la nouvelle classe de maternelle permet une meilleure répartition des effectifs par enseignant.

C'est donc la section maternelle qui bénéficie de la création de ce nouveau poste permettant ainsi de réduire le nombre d'enfants par enseignant. A noter que nous n'avons que deux enfants de Wintzenheim sur les 28 (dont 3 extérieurs aux communes du RPI) rentrant en petite section. Le plus important contingent venant de la commune de Kuttolsheim avec 16 enfants.

2. La création du SIVU « La source »

Un arrêté préfectoral du 1er mai 2024 officialise la création de ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). La mise en place de cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est indispensable pour porter la construction et la gestion de la nouvelle école. Concrètement les communes ont transféré la compétence « scolaire » à ce syndicat et désormais toutes décisions et dépenses ayant un rapport avec l'école seront du ressort de ce nouvel EPCI. Les communes contribueront au budget de ce SIVU selon les besoins au prorata du nombre d'habitants.

Nathalie GEIGER, 1ère adjointe de Wintzenheim vice-présidente

Vincent NOE, maire de Kuttolsheim a été élu président

3. Le projet « périscolaire et nouvelle école »

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE) a été missionné par la communauté de communes pour l'étude de faisabilité du projet commun : le périscolaire qui est de la compétence de la commune de communes et l'école intercommunale qui est de la compétence du SIVU de la SOURCE.

Le COmité de PILotage (COPIL) s'est réunie pour la première fois le 12 novembre 2024 afin d'appréhender les différents thèmes que sont : Le portage et financement du projet, le site et les périmètres d'intervention, les enjeux généraux et enfin les besoins et surfaces.

2. LE BILAN DES TRAVAUX DE CETTE ANNEE

1. Travaux de voirie

<u>Dépenses :</u>		<u>Aides :</u>	
Adam TP :	220 978,98€ TTC	CEA :	81 000,00€ TTC
CV Ingénierie :	19 532,36€ TTC	Comcom :	13 552,40€ TTC
		Fond Vert :	8 900,40€ TTC
		FC TVA :	13 552,40€ TTC
<u>Total dépenses :</u>		<u>Total aides :</u>	
	240 511,34 € TTC		142 905,88 € TTC (60,1% du cout total)
<u>Reste à charge commune :</u>			
	97 605,46 € TTC (39,9% du cout total)		

Les travaux de voirie, entamés en février 2024, se sont achevés à la fin du mois de juin. Le montant total TTC des travaux est estimé à **360 000 €**, dont **120 000 €** ont été pris en charge par la commission locale du **ROHRBACH (SDEA)** dans le cadre de la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement (eaux usées). Le reste, soit **240 000 €**, a été couvert par la commune.

Cependant, nous avons pu bénéficier de plusieurs subventions qui ont considérablement réduit le coût :

- **L'État**, via le **Fonds Vert**, a accordé une aide de **8 977 €** pour les travaux d'éclairage public (rue de la Petite Colline et rue des Prés).
- **La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)** a octroyé **81 000 €** dans le cadre du Fonds d'Aide Communal.
- **La Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland** a contribué à hauteur de **13 552,40 €** grâce au Fonds de solidarité.

Conclusion : une prise en charge maîtrisée

Pour ces travaux d'envergure, le reste à charge de la commune s'élève finalement à moins de **100 000 €**, soit **moins de 40 % des dépenses totales**.

Sans ces différentes aides, un tel investissement aurait été impossible pour notre commune. Nous sommes conscients que ces aides proviennent en grande partie des impôts que nous payons tous, parfois à contrecœur. Cependant, il faut reconnaître que ce retour financier est précieux et nous permet de réaliser des projets qui profitent à l'ensemble de notre communauté.

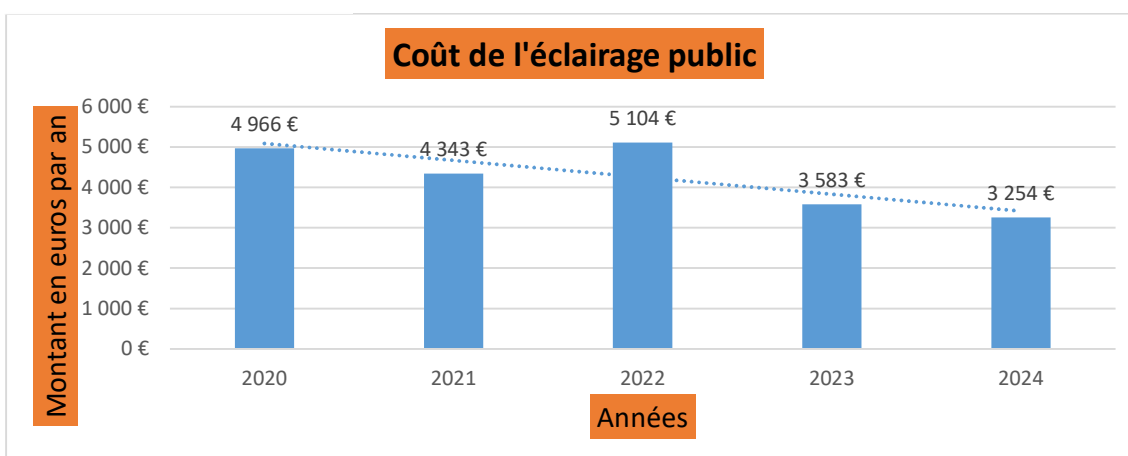
2. Eclairage public Remplacement des sources lumineuses

<u>Dépenses :</u>	<u>Aides :</u>
Kah : 29 190,00 € TTC	Fond Vert : 11 023,00€ TTC
	FC TVA : 4 788,33€ TTC
<u>Total dépenses :</u>	<u>Total aides :</u>
29 190,00 € TTC	15 811,33 € TTC (54,2% du cout total)
<u>Reste à charge commune :</u>	
13 378,67 € TTC (45,8% du cout total)	

À ce jour, la majorité des sources lumineuses de l'éclairage public ont été équipées de lampes LED, avec seulement une vingtaine de candélabres restant à remplacer.



Cette conversion a été partiellement financée grâce aux aides de l'État, notamment à travers le Fonds Vert.



La courbe en pointillée ci-dessous montre clairement la tendance à la baisse de la consommation d'électricité pour l'éclairage public. Cette réduction est le résultat de plusieurs initiatives, telles que l'extinction des lumières entre 23 heures et 5 heures, ainsi que, depuis 2024, le remplacement des lampes au sodium par des luminaires LED.

En dépit de l'augmentation du prix de l'électricité, les économies d'énergie réalisées sont conséquentes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

3. AU PROGRAMME POUR L'ANNEE 2025

1. Le mur du cimetière

Le mur du cimetière est composé de 2 types de structure

Mur en moellons de pierres naturelles

Le déchaussement des pierres du mur constitue un risque important d'éboulement. De plus, les fondations du mur ont été sérieusement affectées par l'infiltration d'eau et la croissance de la végétation. Les couvertines en grès, qui assurent normalement la protection du mur, se détériorent et ne remplissent plus leur rôle de manière efficace.



Mur en briques



En plus des défauts similaires par rapport à l'autre mur, celui-ci présente en plus un "ventre" important visible sur le mur, menaçant un éboulement imminent. Le jointoiement est presque inexistant, ce qui aggrave la situation. Les couvertines en amiante-ciment ne remplissent plus leur rôle d'étanchéité, contribuant à l'affaiblissement général de la structure.

Estimation des Coûts et Appel à la Générosité :

L'estimation du bureau d'étude pour la réhabilitation complète du mur de cimetière s'élève à plus de 200 000 €. Cette somme est considérable pour notre budget. Aussi si cela est possible nous ferons appel à votre générosité avec le concours de la fondation du patrimoine

En France, la Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité.

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

La Fondation du patrimoine engage des campagnes de collectes publiques, appels aux dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif. Les dons collectés par ces campagnes de financement participatif sont affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Ils ouvrent droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

2. Le projet de renaturation « Mattenbach »

Il s'agit d'un projet de restauration de la zone humide et du cours d'eau du Haltbach, un affluent de la Souffel, qui prend sa source sur notre commune. Ce projet comprend la création d'une zone humide à la sortie du rejet d'eaux pluviales, la reconnexion du cours d'eau à l'aval de cette zone, ainsi que la création d'une mare dans l'étang actuel. La restauration du cours d'eau sur la partie aval sera également effectuée, avec le remplacement de la buse (canalisation en béton) à l'aval, au niveau du lavoir. Un sentier pédagogique sera aménagé et le lavoir sera réhabilité.

Le ruisseau du Haltbach est un émissaire agricole qui prend sa source sur la commune de Wintzenheim-Kochersberg et draine un petit bassin versant de 2,9 km² (soit 290 hectares). Ce ruisseau se jette dans la Souffel à Neugartheim-Ittlenheim. Il subit généralement une période d'étiage critique, et le site des travaux se situe précisément à la source du ruisseau.



Les enjeux spécifiques :

- Maintenir les arbres dans le paysage et renouveler les haies et arbres vieillissants.
- Diversifier les modes de plantation.
- Trouver des usages en lien avec les habitations proches (chevaux, jardins, promenade, gestion naturaliste).
- Maintenir un réseau de chemins agricoles sans cul-de-sac, surtout en périphérie des villages.
- Valoriser le petit patrimoine rural (lavoirs, etc.) avec quelques arbres.
- Gérer les bosquets et leurs lisières.
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemins de tour de village.
- Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.
- Affirmer les coupures urbaines.
- Préserver les ceintures de cultures diversifiées autour des villages : prés, vergers, maraîchages, jardins périurbains.
- Maintenir des accès aux fonds des vallons pour leur gestion.
- Conserver des espaces non cultivés enherbés bordant les fonds.
- Favoriser la diversité des strates herbacées et arborées.
- Éviter la fermeture excessive des fonds humides.
- Mettre en valeur les petits ouvrages autour de l'eau (ponceaux, ponts).
- Gérer et entretenir la ripisylve.
- Maintenir les accès pour observer l'eau.
- Conserver des ensembles prairiaux compartimentés par des arbres.
- Maintenir la continuité végétale des vallons.

4. DES NOUVELLES DE L'ECOLE DE FESSENHEIM

Cette année scolaire, notre école compte 54 élèves : 24 en CM1 avec Mme Haeffner Christelle et 29 élèves en CM2 avec Mme Simon-Kocher Evelyne.

L'intervention du Souvenir Français

Le **mardi 8 octobre**, des représentants du Souvenir Français sont venus dans notre classe de CM2 pour nous présenter leur association.

La présidente du comité de Truchtersheim, Mme Wack, accompagnée d'un porte-drapeau et de son mari étaient présents ainsi que le maire de Kuttolsheim.



Le Souvenir Français rend hommage aux morts des guerres car même s'ils ne sont plus là, ils auront toujours une place dans nos cœurs !

Il participe activement aux cérémonies commémoratives afin de ne pas oublier et de se souvenir de ceux qui ont marqué l'Histoire et combattu pour la France. Ils nous ont présenté un diaporama sur leur association et ils nous ont montré des photos de monuments aux morts. Ils nous ont aussi raconté ce qui s'est passé pendant la 1ère et la 2ème Guerre Mondiale.

On a appris que les tombes des soldats français étaient blanches et celles des Allemands noirs.

Cette intervention un peu longue était très intéressante car on a appris beaucoup de choses. Le porte-drapeau était impressionnant et sérieux : le drapeau français, joliment décoré, ne doit jamais toucher le sol par respect pour ce dernier !



Le thème de cette année à l'école est « le voyage ».

Durant la première période, nous sommes partis en Océanie. Grâce à des exposés, nous avons découvert de nouveaux animaux : l'échidné, le koala, l'agame, le dingo, le quokka, le diable de Tasmanie, l'ornithorynque, le wallaby, le kangourou, le cacatoès, l'émeu, la fourmi pot-de-miel, le crocodile, la tortue de mer et aussi ...



Nous avons également lu « Yapa le petit aborigène d'Australie » : ce livre était riche d'informations sur la vie des aborigènes ainsi que sur leurs peintures.

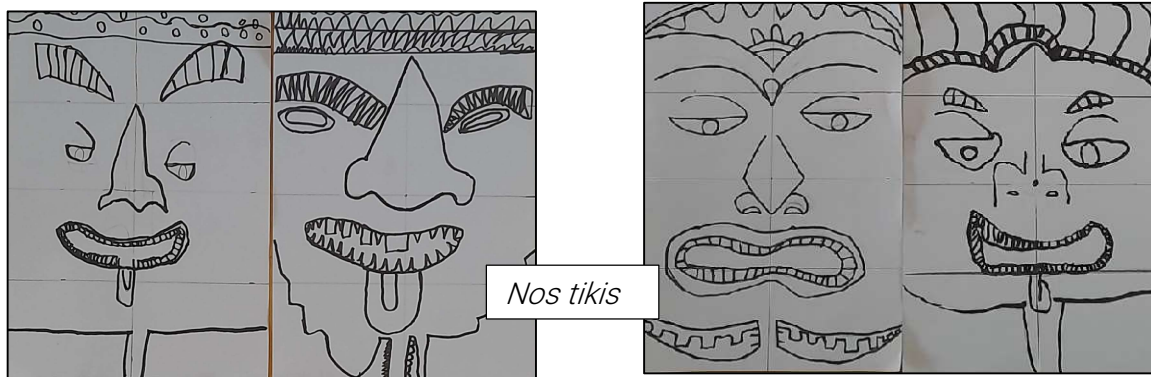
Le didgeridoo est un instrument de musique aborigène. C'est un tronc d'eucalyptus creusé par des termites. Grâce à Michel, un professionnel du didgeridoo, nous avons essayé de jouer quelques sons : ce n'était pas facile mais nous allons nous donner du mal pour nous améliorer et peut-être faire une petite présentation en fin d'année.



L'Uluru et l'opéra de Sydney sont deux lieux très connus d'Australie. L'Uluru est un énorme rocher rouge haut de 348 m et long de 2,5km. L'opéra de Sydney est reconnaissable à sa forme originale qui ressemble à des voiles ou à des coquillages.

Les lamingtons sont des petits gâteaux enrobés de chocolat et de noix de coco que l'on mange souvent entre amis avec du thé en Australie : nous en avons dégustés préparés par la maîtresse et accompagnés d'une bonne tisane. Nous avons ensuite fait connaissance du kiwi, l'emblème de la Nouvelle-Zélande, à travers un conte maori ainsi que de trois autres oiseaux : le pui, le pukeko et le pipiwharauoa. Nous avons aussi appris le Haka rendu célèbre par les All Blacks !

Enfin, en Polynésie nous avons découvert les tikis : ce sont des statues en pierre ou en bois un peu comme celles de Koh-Lanta. Ce sont surtout des porte-bonheurs.



Notre seconde période sera consacrée à la découverte de quelques pays d'Europe.

Un 11 novembre présidé par les CM2



Lundi 11 novembre 2024, la batterie fanfare de Kuttolsheim a débuté la cérémonie. Les élèves de CM2 ont défilé sérieusement avec le maire de Kuttolsheim pour la revue des troupes.

Une partie a lu le discours d'ouverture. Puis nous avons interprété le chant « Le soldat » de Florent Pagny avec nos camarades de CM1.

D'autres élèves de CM2 ont récité le poème « 14-18 Folie meurtrière » de Jacques Hubert Frougier.

Tous les enfants de l'école de Fessenheim-le-Bas présents ont lu les noms des soldats morts lors de la 1ère Guerre Mondiale, de la 2ème Guerre Mondiale et de la guerre d'Algérie. Chacun a déposé un œillet blanc dans un vase puis 4 élèves de CM2 ont déposé deux gerbes en-dessous de la plaque commémorative accompagné du maire et de Mme Wack, la présidente du comité de Truchtersheim du Souvenir Français.

On a chanté la 2ème DB pour les 80 ans de la Libération de Strasbourg puis la Marseillaise avec tous les enfants du RPI. Pour finir, les enfants ont profité de faire des tours en voitures militaires dans le village.



« On a un peu stressé mais c'était bien ! »

Rédigé par les élèves de l'école de Fessenheim-le-Bas

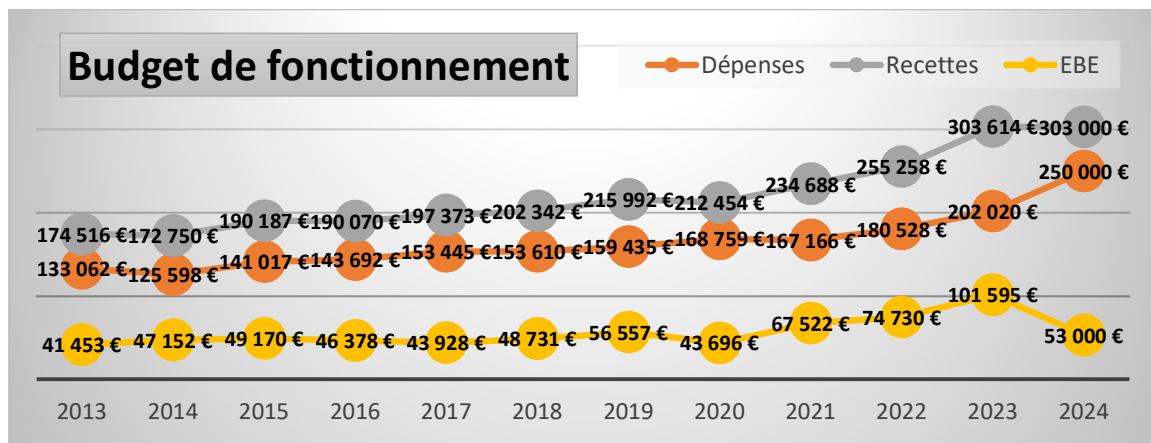
5. VIE DE LA COMMUNE

1. Nos finances

Nous avons terminé l'année 2023 avec un excédent confortable de plus de 100 000 € en fonctionnement. Cependant, l'année 2024 s'annonce moins favorable, avec un excédent estimé à environ 53 000 €.

Les recettes restent stables malgré l'augmentation des impôts fonciers qui ne compense pas la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de plus de 10 000 €

Les dépenses, quant à elles, sont en hausse sur plusieurs postes, dont les frais de contentieux (3 000 €), l'embauche d'un nouvel agent (environ 10 000 € pour matériel, mobilier, frais RH et salaires), le nettoyage de la salle (3 500 €), l'entretien des espaces verts, les combustibles et les vérifications périodiques des bâtiments. Nos dépenses augmentent également pour la rémunération des ATSEM et le provisionnement des dépenses du SIVU de l'école (environ 20 000 €). Enfin, dans le cadre des travaux de voirie, une escroquerie pourrait nous coûter 19 000 €.



EBE : L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de la commune représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Il permet de dégager une marge financière qui peut être utilisée pour financer des investissements, comme des travaux d'infrastructure ou des équipements, sans avoir à recourir à l'endettement. En d'autres termes, l'EBE offre à la commune une capacité d'autofinancement pour ses projets de développement.

Face à cette situation, nous devons limiter nos dépenses, ce qui explique la décision de ne pas faire intervenir une entreprise pour accrocher les décorations de Noël, notamment pour les traversées de rues nécessitant une nacelle. De même, nous avons réduit nos animations, tant pour la fête de Noël des enfants que pour le repas traditionnel des aînés.

2. Notre bâtiment école-mairie

Comme nous vous l'indiquions dans nos précédentes publications :

« Notre *maison commune, mairie-école*, est à ce jour encore une « *passoire énergétique* » et nous ne pouvons plus attendre pour y remédier. Une vieille chaudière au fuel, des combles et des murs non isolés, portes et fenêtres moins étanches, absence d'accessibilité PMR, toilettes d'un autre âge, voilà quelques éléments qui nous obligent à entreprendre une réhabilitation. »

Le Conseil Municipal a cependant décidé de reprogrammer la rénovation de notre bien commun à une date ultérieure. Le permis de construire étant accordé, il est valide pour une période de trois ans.



La chaudière, ayant récemment montré des signes de faiblesse, sera remplacée par une chaudière à pellets.

Le devis pour cette opération s'élève à environ 40 000 €. À ce jour, nous avons obtenu une participation de la région dans le cadre de son programme **Climaxion** à hauteur de 16 900 €, et subvention d'environ 10 000 € de l'État via les Fonds Verts. Il ne restera donc moins de 13 000 € à la charge du budget communal.

Comme vous pouvez le lire sur le panneau du permis de construire, ce bâtiment devrait accueillir le pôle administratif de nos trois communes pour offrir un confort de travail à nos secrétaires de mairie où chacune pourrait acquérir une expertise dans son domaine de prédilection



3. Le déplacement du bureau des secrétaires

Mi-septembre, un nouvel agent, Aurèle COLOMBANI, a été embauché pour seconder notre secrétaire de mairie, Pascale FISCHER. Le *légendaire bureau* au fond à droite a été vidé de son mobilier, de son bureau et de son matériel informatique pour faire place au personnel enseignant, qui l'utilise pour la pause de midi et pour le travail en groupe lors des dédoublements de classes.



Le nouveau bureau complètement réaménagé et fonctionnel

Madame Aurèle COLOMBANI, habitante de notre village, a été embauchée en tant qu'agent contractuel. Elle se forme actuellement à ce métier passionnant sous la tutelle de Madame Pascale FISCHER. En plus des formations, elle se charge des tâches régulières de comptabilité, d'état civil, des autorisations de droits du sol et toutes les tracasseries administratives. Elle sera également responsable du recensement prévu pour début 2025, qui se déroulera du 16 janvier jusqu'à mi-février.

6. ETAT CIVIL

Les naissances



- THOMAS Ezio, né le 02/08/2024
- GONZALEZ Pedro, né le 16/08/2024
- KAUTZ Louka, né le 15/10/2024

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés !

Les mariages

- M. GRESSER Patrick et Mme NORTH Cathy, le 10/06/2024
- M. KORTH Freddi et Mme SCHAUER Anne, le 15/06/2024
- M. WEISSKOPF Damien et Mme WEISS Coralie, le 28/09/2024



Vive les mariés !

Les décès

- M. NORTH Jean Pierre, le 03 mai 2024, à l'âge de 86 ans
- M. ZIEGLER Patrick, le 27 juin 2024, à l'âge de 64 ans
- Mme RUSCH Madeleine, le 27 juin 2024, à l'âge de 93 ans
- M. AUBINEAU Guy, le 14 novembre 2024, à l'âge de 80 ans



Nous présentons nos sincères condoléances à leurs proches.

Les grands anniversaires



- Le 09/03/2024 : M. AUBINEAU Guy, 80 ans
- Le 17/03/2024 : Mme ZIMMERMANN Marie Anne, 85 ans
- Le 24/09/2024 : M. STUTZMANN Michel, 85 ans
- Le 17/11/2024 : Mme STIEBER Denise, 90 ans

Une pensée pour nos aînées en maison de retraite

- Mme STUBER Jeanne née le 2 janvier 1932
- Mme HUBER Marthe née le 26 décembre 1932



Un panier-garni offert par la commune à l'occasion de ces grands anniversaires



ZIMMERMANN Marie Anne



STUTZMANN Michel



STIEBER Denise

Mairie

22, Rue de l'Eglise 67370
Wintzenheim-Kochersberg

Secrétariat : ouvert le lundi
de 16h à 19h ou sur rdv

Tel : 03.88.69.91.30

Courriel :

mairie@wintzenheim-kochersberg.fr

Site web :

https://wintzenheim-kochersberg.fr

7. HISTOIRES VECUES

La libération, le 23 novembre 1944

Souvenir de Michel STUTZMANN, petit garçon qui venait d'avoir 5 ans :

« Un matin on entendait de loin un drôle de bruit, comme le tonnerre qui grondait, c'étaient les chars de la 2^{ème} Division Blindée du Général LECLERC qui passaient, en route pour la libération de STRASBOURG : c'était le 23 Novembre 1944 ! »

Autre évènement qui me reste toujours en mémoire :

« Un matin avec beaucoup de neige, je voyais des hommes, habillés d'une drôle de façon et parlant une drôle de langue, se promener devant notre maison : c'étaient des « Soldats Américains » ! Je vois rentrer dans notre cour une grande remorque qui servait de cuisine pour ces soldats.

A partir de ce moment nous mangions des drôles de choses : soupe en paquets, du bon pâté « corned beef » et surtout du CHOCOLAT !

Ces soldats étaient très généreux, ma maman pouvait faire un grand stock de « vivres américains » et ... de CHOCOLAT !

Parmi ces soldats il y avait aussi des soldats de couleur, une première pour nous ! Je me rappelle une soirée, notre chambre était éclairée à partir des accus de la remorque qui se trouvait dans notre cour. Nous étions les seuls à avoir de la lumière dans tout le village.

Ce soir-là les soldats présents voulaient apprendre à parler l'allemand. Mon frère et deux de ses copains faisaient les professeurs. Comme paye, ils touchaient des paquets de cigarettes et moi : du CHOCOLAT.

A la fin de la soirée éclatait une bagarre entre les soldats qui étaient chez nous et d'autres qui voulaient les rejoindre. Un gradé est intervenu et toute cette troupe allait dormir en « prison ». Ces américains ont même pensé à amener une « prison ambulante »

Malheureusement ce « Paradis... En CHOCOLAT » ne dura qu'une dizaine de jours. Un beau matin il n'y avait plus personne : ils sont partis faire la guerre en Allemagne ».

8. INFOS PRATIQUES

Plan du village

